RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 01224
Numéro SIREN : 330 598 616
Nom ou dénomination : CARMA

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2021 sous le numéro de dépôt 25947

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
Le : 29 OCT. 2021
Numéro: 25947

CARMA

Société anonyme au capital de 23 270 000 Euros
ENTREPRISE REGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES
Siège social : 4-8 rue du Marquis de Raies - 91008 EVRY CEDEX
330 598 616 RCS EVRY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 08 JUIN 2021

RESOLUTION AFFECTANT LE RESULTAT

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2020, soit 5.330.292,93 euros, au poste « Report à Nouveau » dont le solde créditeur est ainsi porté à 54.093.070,59 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte de ce qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE CONFORME

mazars

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT -
92400 COURBEVOIE

KPMG

SIEGE SOCIAL : 2 AVENUE GAMBETTA -
92440 COURBEVOIE

CARMA

Rapport des commissaires aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

POUR COPIE CONFORME

Mazars SA
SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

KPMG
SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 5 497 100 EUROS - RCS NANTERRE B 775 726 417

CARMA

Société anonyme au capital de 23 270 000 €
Siège social : 4 rue des Marquis de Raies 91080 Evry-Courcouronnes
RCS : Evry 428 789 136

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31décembre 2020

A l'assemblée générale de la société CARMA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CARMA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimation des provisions pour sinistres à payer

Risque identifié et principaux jugements

Les provisions pour sinistres à payer, figurant au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant de 160 M€ représentent un des postes les plus importants du passif.

La charge de provisions pour sinistres correspond à l'estimation des charges de prestations survenues et non payées tant en principal qu'en accessoires (frais de gestion) et intègrent les prestations non connues ou tardives.

Les provisions pour sinistres à payer sont estimées sur des bases statistiques et actuarielles, permettant de couvrir les éventuelles évolutions défavorables en termes de liquidation, selon les modalités de détermination mentionnées dans la note 8 de l'annexe.

L'évaluation des provisions requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des hypothèses à retenir, des modèles de calcul à utiliser, du taux de frais de gestion ou du taux d'actualisation retenus.

Les principaux risques identifiés portent sur :

- une mauvaise estimation des provisions pour sinistres à payer,
- l'exhaustivité et l'exactitude des données utilisées pour le calcul des charges ultimes.

Ces risques concernent toutes les garanties, mais surtout les branches automobile et multi risques habitation.

Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de l'audit.

Notre approche d'audit

L'objectif de nos diligences est de nous assurer du caractère raisonnable des estimations, de leur conformité à la réglementation et de l'absence de biais significatif, volontaire ou non, dans leur détermination. L'appréciation de ce caractère raisonnable tient compte des éléments suivants :

- l'évaluation des provisions pour sinistres à payer doit être suffisamment prudente pour couvrir le règlement à l'ultime de tous les sinistres,
- il existe, en général, une fourchette d'estimations raisonnables et non pas un point unique,
- la fourchette d'estimations doit prendre en compte des scenarii de développements défavorables,
- l'approche doit respecter le principe de permanence des méthodes.

Nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance du dispositif de contrôle autour de la gestion des dossiers de sinistres et tester la conception et l'efficacité des contrôles clés identifiés,
- mettre à jour notre compréhension des procédures et méthodes de calcul concourant à la détermination des provisions de sinistres à payer,
- apprécier la pertinence et la permanence des méthodes statistiques et le caractère approprié des hypothèses actuarielles retenues par la société, ainsi que la conformité des hypothèses à celles prescrites par la réglementation,
- réaliser une estimation indépendante des provisions de sinistres sur une sélection de branches,
- réaliser des tests sur un échantillon des données sources utilisées dans les calculs,
- effectuer un rapprochement entre les données utilisées dans les triangles et les données comptables,
- valider la piste d'audit des provisions techniques comptabilisées,
- procéder à une analyse des boni/mali de liquidation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D441-4 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations d'assurance et de réassurance, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des

informations à produire, conformément à la circulaire de la Fédération Française de l'Assurance du 22 mai 2017.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 et L.22-10-10 du code de commerce.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires
Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société CARMA par les Assemblées générales du 8 juin 2020 pour le cabinet MAZARS et du 24 juin 2003 pour le cabinet KPMG S.A..

Au 31 décembre 2020, le cabinet MAZARS était dans la 1ère année de sa mission et le cabinet KPMG S.A. dans la 18ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit et des risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Courbevoie, le 25 mai 2021

Les commissaires aux comptes

Mazars		KPMG S.A.
Nicolas DUSSON	Olivier LECLERC	Régis TRIBOUT
Associé	Associé	Associé
Nicolas DUSSON 2021.05.25 11:35:49 +02'00'	Signature numérique de Olivier LECLERC Date : 2021.05.25 10:27:04 +02'00'	Regis Tribout Signature numérique de Regis Tribout Date : 2021.05.25 16:16:29 +02'00'

Bilan Actif (en euros)	31/12/2020 Brut	Amort ou prov	Net	31/12/2019
Capital souscrit non appelé ou compte de liaison avec le siège			-	-
Actifs incorporels	**15 824 519**	**9 080 356**	**6 744 164**	**9 374 083**
Placements :	**264 791 900**	-	**264 791 900**	**260 624 179**
Terrains et constructions	14 868 754	-	14 868 754	14 868 754
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	10 706 366	-	10 706 366	10 706 366
Autres placements	238 929 982	-	238 929 982	234 762 261
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	286 797	-	286 797	286 797
Placements représantant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	-	-	-	-
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques :			**77 619 757**	**59 172 789**
Provisions pour primes non acquises			779 520	779 520
Provisions d'assurance-vie			-	-
Provisions pour sinistres (vie)			-	-
Provisions pour sinistres (non-vie)			76 840 237	58 393 269
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)			-	-
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)			-	-
Provisions d'égalisation			-	-
Autres provisions techniques (vie)			-	-
Autres provisions techniques (non-vie)			-	-
Provisions techniques des contrats en unités de compte			-	-
Créances :	**12 242 402**	-	**12 242 402**	**13 672 122**
Créances nées d'opérations d'assurance directe	7 128 782	-	7 128 782	8 681 943
Primes acquises non émises	*3 992 783*	-	*3 992 783*	*3 992 669*
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	*3 135 999*	-	*3 135 999*	*4 689 274*
Créances nées d'opérations de réassurance	170 916	-	170 916	-
Autres créances :	4 942 704	-	4 942 704	4 990 179
Personnel	*5 210*	-	*5 210*	*14 050*
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	*3 339 600*	-	*3 339 600*	*2 373 656*
Débiteurs divers	*1 597 894*	-	*1 597 894*	*2 602 474*
Capital appelé non versé	-	-	-	-
Autres actifs :	**1 481 587**	**690 759**	**790 828**	**968 006**
Actifs corporels d'exploitation	1 481 587	690 759	790 828	968 006
Comptes courants et caisse	-	-	-	-
Actions propres	-	-	-	-
Comptes de régularisation - Actif :	**17 735 329**	-	**17 735 329**	**21 026 998**
Intérêts et loyers acquis non échus	1 162 611	-	1 162 611	1 881 090
Frais d'acquisition reportés	15 225 954	-	15 225 954	17 509 507
Autres comptes de régularisation	1 346 765	-	1 346 765	1 636 401
Différence de conversion	-	-	-	-
Total de l'Actif			**379 924 379**	**364 838 178**

Bilan Passif (en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres :	**116 790 738**	**111 460 445**
Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire - ou compte de liaison avec le siège	23 270 000	23 270 000
Primes liées au capital social	23 987 906	23 987 906
Réserves de réévaluation	-	-
Autres réserves	15 439 761	15 439 761
Report à nouveau	48 762 778	41 699 127
Résultat de l'exercice	5 330 293	7 063 651
Passifs subordonnés	-	-
Provisions techniques brutes :	**217 211 337**	**202 141 470**
Provisions pour primes non acquises	42 472 262	48 870 547
Provisions d'assurance-vie	-	-
Provisions pour sinistres (vie)	-	-
Provisions pour sinistres (non-vie)	159 838 076	137 850 513
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)	-	-
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)	-	-
Provisions pour égalisation	-	19 000
Autres provisions techniques (vie)	-	-
Autres provisions techniques (non-vie)	14 901 000	15 401 410
Provisions techniques des contrats en unités de compte	-	-
Provisions pour risques et charges	**2 218 448**	**4 822 123**
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	-	-
Autres dettes :	**40 987 757**	**42 891 402**
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	8 925 464	8 980 137
Dettes nées d'opérations de réassurance	9 400 939	4 268 889
Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	1 931 525	4 521 999
Autres dettes :	20 729 829	25 120 377
Titres de créance négociables émis par l'entreprise	-	-
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	*8 402 148*	*8 882 481*
Personnel	*1 237 713*	*1 161 705*
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	*5 690 241*	*6 262 071*
Créanciers divers	*5 399 726*	*8 814 120*
Comptes de régularisation - Passif	**2 716 100**	**3 522 738**
Différence de conversion	-	-
Total du passif	**379 924 379**	**364 838 178**

Compte technique de l'assurance non-vie (en euros)	31/12/2020 Opérations Brutes	31/12/2020 Cessions et Rétrocessions	31/12/2020 Opérations Nettes	31/12/2019 Opérations Nettes
Primes acquises :	197 533 234	17 256 726	180 276 508	185 513 611
Primes	*191 134 949*	*17 256 726*	*173 878 223*	*182 474 754*
Variation des primes non acquises	*-6 398 285*	-	*-6 398 285*	*-3 038 858*
Produit des placements alloués			4 775 294	4 067 790
Autres produits techniques			5 251 645	379 855
Charges des sinistres :	125 615 043	22 285 515	103 329 528	88 280 448
Prestations et frais payés	*103 599 480*	*3 838 547*	*99 760 933*	*96 637 103*
Charges des provisions pour sinistres	*22 015 562*	*18 446 968*	*3 568 594*	*-8 356 656*
Charges des autres provisions techniques	-547 410	-	-547 410	1 590 521
Participations aux résultats	-	-	-	-
Frais d'acquisition et d'administration :			82 994 385	91 624 299
Frais d'acquisition			*72 119 128*	*78 866 119*
Frais d'administration			*11 213 770*	*13 116 231*
Commissions reçues des réassureurs			*-338 512*	*-358 052*
Autres charges techniques			679 213	5 857
Variation de la provision pour égalisation	-	-	-	-
Résultat technique de l'assurance non-vie			**3 847 730**	**8 460 132**

Compte non technique de l'assurance non-vie (en euros)	Opérations 31/12/2020	Opérations 31/12/2019
Résultat technique de l'assurance non-vie	3 847 730	8 460 132
Résultat technique de l'assurance vie	-	-
Produits des placements :	10 006 127	8 597 439
Revenus des placements	*6 101 245*	*6 001 383*
Autres produits des placements	*25 529*	*148 588*
Profits provenant de la réalisation des placements	*3 879 353*	*2 447 468*
Produits des placements alloués	-	-
Charges des placements :	1 235 535	1 358 341
Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	*446 515*	*443 246*
Autres charges des placements	*662 744*	*796 326*
Pertes provenant de la réalisation des placements	*126 276*	118 769
Produits des placements transférés	4 775 294	4 067 790
Autres produits non techniques	-	81 507
Autres charges non techniques	-	-
Résultat exceptionnel :	-975 667	-603 560
Produits exceptionnels	-	*149 006*
Charges exceptionnelles	*975 667*	*752 566*
Participation des salariés	38 138	4 116
Impôt sur les bénéfices	1 572 249	4 041 619
Résultat de l'exercice	**5 330 293**	**7 063 651**

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

AU 31/12/2020

SOMMAIRE

Faits marquants de l'exercice
Evénements postérieurs à la clôture des comptes

INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES
Note n°1 – Référentiel réglementaire
Note n°2 – Actifs incorporels
Note n°3 – Placements
Note n°4 – Titres de participations
Note n°5 – Créances
Note n°6 – Autres postes de l'actif
Note n°7 – Frais d'acquisition reportés
Note n°8 – Provisions techniques
Note n°9 – Provisions pour risques et charges
Note n°10 – Réassurance
Note n°11 – Produits et charges
Note n°12 – Hors bilan

INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN
Note n°13 – Actifs immobilisés
Note n°14 – Placements : mouvements de l'exercice
Note n°15 – Etat récapitulatif des placements
Note n°16 – Filiales et participations
Note n°17 – Echéances des créances et des dettes
Note n°18 – Provisions pour risques et charges
Note n°19 – Evolution de la sinistralité
Note n°20 – Compte de régularisation actif et passif
Note n°21 – Variations des fonds propres
Note n°22 – Engagements donnés et reçus
Note n°23 – Actionnariat

INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT
Note n°24 – Compte de résultat technique non vie
Note n°25 – Ventilation des primes émises brutes
Note n°26 – Evolutions des provisions techniques
Note n°27 – Ventilation des produits financiers et des charges de placement
Note n°28 – Personnel
Note n°29 – Ventilation des commissions
Note n°30 – Charges et Produits exceptionnels
Note n°31 – Charges non techniques
Note n°32 – Participation et Charges d'impôts

AUTRES INFORMATIONS
Note n°33 – Consolidation des comptes
Note n°34 – Honoraires des commissaires aux comptes

Faits marquants

Activité

Au cours de l'année 2020, la pandémie de Covid-19 a frappé durement l'économie mondiale et a engendré une situation grave et inédite. Malgré ce contexte, la société Carma a pu continuer à opérer normalement et ce même pendant les périodes de confinement strict. Ainsi, dans ce contexte, la continuité d'exploitation de la société Carma n'est pas remise en cause.

Les primes acquises Carma 2020 sont en baisse de 2 % comparé à l'an passé, avec :

- une progression de 0,8 % vs N-1 des primes acquises de l'activité IARD grâce principalement à la baisse de l'attrition avec les efforts déployés pour renforcer la satisfaction client et ce malgré une baisse sensible de l'activité commerciale avec l'impact de la crise covid :
 - fermetures d'agences Carrefour Banque pendant plusieurs semaines,
 - priorités données aux équipes plateaux téléphoniques de traitement du SAV clients au détriment de la conquête de nouveaux clients avec un volume d'appels téléphoniques en forte hausse durant la période de fermeture d'une partie des agences Carrefour Banque,
 - arrêt sur le second semestre 2020 des investissements sur les comparateurs sur l'assurance Auto et de la gamme « éco » pour améliorer la rentabilité de ce produit
- une baisse de 5,5 % des primes acquises de l'activité assurance intégrée aux services financiers avec une activité commerciale 2020 pénalisée par des périodes de fermeture d'un grand nombre d'agences de notre partenaire Carrefour Banque ainsi qu'un resserrement de l'octroi de crédit sur le 1er semestre 2020 compte tenu de la crise covid,
- une progression de 2,7 % des primes acquises dés garanties d'assurances affinitaires Retail avec la poursuite du développement des ventes des assurances scolaire et chien-chat et ce malgré le ralentissement des ventes d'extensions de garantie en France et en Espagne avec la fermeture pendant plusieurs semaines des rayons non alimentaires dans les hypermarchés commercialisant nos produits,
- une baisse de 7,4 % des primes acquises des garanties de protection individuelle avec la mise en run-off de la majorité de nos gammes de produit.

Nous avons lancé sur l'année 2020 une nouvelle gamme de casse en vol en France et d'extension de garantie panne en Espagne.

S'agissant de l'impact de la crise covid sur notre sinistralité, au-delà de la baisse de sinistralité induite par un ralentissement marqué des ventes pendant les périodes de

confinement, les effets du Covid se sont concentrés sur l'automobile, la multirisque habitation et les garanties perte d'emploi de l'assurance emprunteur en Espagne.
La période de confinement de mars à mai a entraîné une baisse des fréquences sinistres de 70% en automobile et de 40% pour la multirisque habitation. C'est autant de sinistres en moins qui permettent de compenser la connaissance de dossiers tardifs importants relevant de la responsabilité civile automobile mais également de la subsidence (sécheresse) pour la multirisque habitation.
En Espagne, les garanties de pertes d'emploi ont subi de plein fouet la montée du chômage partiel octroyé suite aux mesures de confinement Covid. La charge sinistre est passée de 443 k€ en 2019 à 2 311 k€ en 2020.

La crise covid, même si elle n'a pas empêché notre continuité d'exploitation, a nécessité outre la gestion de la résilience opérationnelle (gestion de crise et continuité d'activité) dont les principaux leviers sont toujours actifs, la mise en place de plan d'actions à moyens terme visant plusieurs objectifs :
- la sécurité des collaborateurs (télétravail, équipements de protection individuels, aménagement des sites et évaluation régulière et dispositif d'accompagnement des collaborateurs)
- une surveillance technique accrue des garanties dont la sinistralité est impactée par la crise avec le cas échéant une revue des conditions clients
- la maîtrise des risques financiers (optimisation des plus-values, surveillance de l'exposition et non investissement sur les secteurs à risque...)
- la discipline budgétaire (rationalisation des budgets en lien avec la baisse de chiffre d'affaires)
- le suivi des mesures de continuité opérationnelle prise par nos partenaires délégataires
- la consolidation de la solvabilité (stress-test et décision de non distribution des dividendes)
L'ensemble de ces dispositifs de maîtrise et surveillance sont pilotés par le comex de l'entreprise et suivis au sein de différents comités opérationnels (comité risques, comité finances, comité technique...).

Nous nous attendons à une poursuite des impacts de la crise covid en 2021 avec des nouvelles fermetures d'agences de notre partenaire Carrefour Banque suite à la fermeture des centres commerciaux de plus de 20 000 m2 pour lutter contre la propagation du covid. Cette mesure sanitaire va peser sur les financements crédits de Carrefour Banque qui est le sous-jacent de nos garanties assurance emprunteur commercialisées en France et sur l'activité commerciale IARD réalisée dans les agences Carrefour Banque.

Evénements postérieurs à la clôture des comptes

Aucun événement majeur n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

Note n°1 - Référentiel réglementaire

Les comptes de l'exercice 2020 de la société sont établis dans le respect des dispositions de la législation, conformément aux dispositions des art L.123-12 à L123-22 du Code de commerce, applicables aux entreprises d'assurance en application de l'art L 341.2 du Code des assurances, aux dispositions du code des assurances et du règlement ANC n° 2015-11 du 26 novembre 2015 modifié.

Il n'a pas été fait de dérogation aux principes généraux du plan comptable assurance , les comptes de l'exercice 2020 ont été arrêtés suivant les règles en vigueur dans la profession et en conformité avec le Code des Assurances et le règlement ANC n°2015-11.

Les états financiers de Carma ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Note n°2 - Actifs incorporels

Ce poste comprend notamment les logiciels qui sont amortis suivant le mode linéaire sur une durée de 3 à 8 ans en fonction de l'importance des nouvelles applications dans le système d'information et de leur durée d'utilisation.
Les immobilisations figurent au bilan pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Des frais d'établissement, amortis en totalité, figurent à l'actif du bilan pour une valeur brute de 942 K€ au 31-12-2020 : ils concernent les frais afférents aux locaux situés à Angers.

Note n°3 – Placements

Placements immobiliers :

Les parts détenues dans des sociétés immobilières sont inscrites à leur valeur d'acquisition nette de frais d'achat et d'impôts.
La valeur liquidative est communiquée par le gestionnaire du fond concerné et sert à la valorisation de ces actifs dans les comptes de la société.
En cas de dépréciation, une provision pour dépréciation durable est comptabilisée sous les mêmes critères que les autres placements.

Placements dans les entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation :

Ces placements sont enregistrés à leur coût d'acquisition hors frais. Ces placements sont évalués à chaque clôture annuelle selon la valeur nette comptable.

Placements à revenu fixe :

Les titres à revenu fixe sont enregistrés en date de règlement / livraison à leur prix d'achat hors frais et coupons courus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est constatée en résultat (primes ou décotes) selon l'étalement actuariel en contrepartie des comptes de régularisation (actif ou passif). Une provision pour dépréciation est constituée si le débiteur n'est pas en mesure de respecter ses engagements (paiement des intérêts et remboursement du capital).
En fin d'exercice, la valeur estimée de réalisation des valeurs mobilières à revenu fixe correspond à leur valeur cotée du dernier jour ou à la valeur vénale.
Les intérêts courus non échus à la clôture sont comptabilisés au prorata temporis dans les comptes de régularisation à l'actif.

Placements non amortissables :

Les valeurs mobilières autres que celles à revenu fixe sont enregistrées hors frais. Les résultats de cession de titres sont déterminés selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les dépréciations pouvant être constituées sont de différentes natures :
- La première est liée au risque de contrepartie avéré sur un émetteur privé pour lequel la société a tenu la totalité des engagements souscrits par cette contrepartie.

- La deuxième nature est relative aux placements au sens de l'article R.343-10 du Code des assurances qui sont provisionnés en raison d'une moins - value latente au-delà de -20% sur une durée inférieure à six mois précédant l'arrêté et dont le retour à un niveau en - deçà des -20% n'est pas envisagé à court terme.

- La troisième est la provision pour risque d'exigibilité qui est constatée lorsque la valeur nette comptable des placements non amortissables est supérieure à leur valeur globale comme prévu par l'article R. 332-20 du code des assurances.

Aucune dépréciation sur les encours précités n'a été constatée au 31 décembre 2020 du fait de l'absence de risque avéré.

Les placements alloués au résultat technique résultent de l'application d'un prorata aux produits des placements calculé à partir provisions techniques nettes de réassurance rapporté à la somme des capitaux propres et provisions techniques nettes de réassurance.

Note n°4 – Titres de participations

Les titres de participations sont enregistrés à leur coût d'acquisition. L'évaluation de ces titres non cotés de filiales détenues à 99,99% ou plus est déterminée selon une quote-part de situation nette.

Note n°5 – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation peut être constituée lorsque des éléments probant une perte probable sont présents à la clôture des comptes.

Note n°6 – Autres postes de l'actif

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes :

Actifs corporels	**Durée d'amortissement**
Agencements	8 ans
Matériel de transport	4 ans

Matériel	3 à 8 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Les charges constatées d'avance, comptabilisées au prorata temporis, sont composées de frais généraux (dont contrats de maintenance dont l'échéance se situe sur l'exercice suivant) ainsi que de frais de gestion.

Note n°7 – Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés sont constitués pour les produits affinitaires pour lesquels une partie de la prime est redistribuée sous forme de commissions. Les frais d'acquisition reportés constituent la fraction des commissions non imputable à l'exercice. Ils sont le pendant de la provision pour primes non acquise constituée pour ces mêmes produits.

A ce titre le montant reporté est calculé par cohorte mensuelle de contrats homogènes en terme de garantie et de durée d'assurance et selon les mêmes méthodes que la provision pour primes non acquises. Les frais d'acquisition sont alors répartit linéairement sur toute la période de garantie. La fraction de commission sur la durée restant à courir entre la date de l'inventaire et la fin de la période d'imputation des frais constitue les frais d'acquisition reportés. Ces derniers sont au maximum de cinq années.
Le montant des frais d'acquisition reportés s'élève au 31-12-2020 à 15 226 K€.

Note n°8 – Provisions techniques

Ces provisions sont déterminées brutes de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

La provision pour primes non acquises est définie à l'article R 343-7 du code des assurances

« provision destinée à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat »

Elle concerne principalement les primes des contrats dits de remplacement de téléviseurs ou d'appareils électroménagers défectueux (extension de garanties après garantie du constructeur).
Elle constate pour l'ensemble des contrats en cours prorata temporis, la part des cotisations émises qui se rapporte à la période comprise entre la date d'inventaire et le terme du contrat.

La provision pour sinistre à payer est définie à l'article R 343-7 du code des assurances

« valeur estimative des dépenses en principal et en frais, tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés, y compris les capitaux constitutifs des rentes non encore mises à la charge de l'entreprise.»

L'évaluation des provisions pour sinistre à payer répond à une méthodologie codifiée par le service Actuariat de CARMA. Cette méthodologie repose sur une segmentation des risques

au niveau le plus fin possible (dans la plupart des cas à la garantie). Le montant de cette provision nette de recours et frais de gestion inclus au 31-12-2020 s'élève à 159 838 K€.

Les méthodes de calcul

Chaque produit fait l'objet de méthodes de calcul adaptées aux spécificités techniques et au niveau de granularité de l'information disponible. Une attention toute particulière est apportée aux produits à forts enjeux de provisionnement tels que l'automobile, la MRH, les garanties emprunteurs ainsi que les garanties couvrant les pannes ou bris d'appareils électroniques. Cette année, les méthodes de détermination des provisions pour sinistres à payer intègrent des paramètres correctifs pour tenir compte des conséquences de la crise sanitaire de la covid 19 sur les cadences de règlements de l'exercice 2020.

Le calcul effectué pour l'assurance automobile et multirisques habitation (hors responsabilité civile lourde et incendies habitation) de la charge à l'ultime est formalisé à l'aide Chain Ladder basés majoritairement sur les triangles de règlements.

Pour la responsabilité civile automobile corporelle et multirisques habitation lourde ainsi que pour les incendies multirisques habitation, la provision est obtenue en complétant la provisions dossier par dossier par une provision complémentaire basée sur une méthode de re-échantillonnage de données historiques de CARMA. Deux calculs sont réalisés : un pour estimer les dégradations potentielles (RBNS) et l'autre pour évaluer les sinistres non connus (IBNR).

Une Provision pour écart de taux (16 333 K€ en brut et 4 046 K€ en recours) est calculée pour les dossiers pouvant potentiellement basculer en rente. Sur ces dossiers les postes viagers sont presque généralement évalués sur la base de la table de mortalité TD 88-90 avec un taux d'actualisation de 2.43%. Ces postes sont recalculés en remplaçant le taux de 2.43% par la moyenne de 60% du TME sur les 24 derniers mois conformément à la réglementation.

Provision pour risque FGAO (6 865 K€ en brut et 1 693 K€ en recours) : depuis le 1er janvier 2013, la prise en charge des revalorisations des rentes automobiles n'est plus prise en charge par le FGAO mais par les assureurs. Cette provision est calculée pour les dossiers pouvant potentiellement basculer en rente. Sur ces dossiers les postes viagers sont évalués sur la base de la table de mortalité TD 88-90 avec un taux d'actualisation de 2.43%. Ces postes sont recalculés en remplaçant le taux de 2.43% par la moyenne de 60% du TME sur les 24 derniers mois conformément à la réglementation et en incorporant le taux de revalorisation légal de 2%.

Une méthode spécifique est également mise en œuvre pour les catastrophes naturelles. Sont visés ici plus particulièrement les phénomènes de sécheresse dont la modélisation à l'échelle de notre portefeuille est complexe.

Un calcul de la charge à l'ultime par une méthode de Chain ladder appliquée aux triangles de règlements est fait pour la protection famille, l'assistance, la défense recours, la protection juridique et la santé.
La méthodologie de calcul utilisée pour tous les produits affinitaires, assurance emprunteurs, assurance inclusion et optionnelles à la carte, assurance scolaire, assurances accidents, assurances moyens de paiements est la méthode Chain Ladder appliquée aux triangles de règlements annuels pour le calcul de la provision de chaque produit.

La provision pour égalisation est définie à l'article R 343-7 du code des assurances

« a) Provision destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques dus à des éléments naturels, le risque atomique, les risques de responsabilité civile dus à la pollution, les risques spatiaux, les risques liés au transport aérien et les risques liés aux attentats et au terrorisme, et évaluée dans les conditions fixées par l'article 2 de la loi n° 74-1114 du 27 décembre 1974, par le décret n° 75-768 du 13 août 1975, le décret n° 86-741 du 14 mai 1986 et l'article 39 Quinquies G du code général des impôts ;
b) Provision destinée à compenser en assurance-crédit la perte technique éventuelle apparaissant à la fin de l'exercice, à l'exclusion des opérations d'assurance-crédit à l'exportation pour le compte et avec la garantie de l'Etat ;
c) Provision destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre les risques de dommages corporel».

La société n'a pas maintenu de provision pour égalisation au 31-12-2020. Une reprise d'un montant de 19 K€ a été comptabilisée sur l'exercice 2020.

La provision mathématique des rentes est définie à l'article R 343-7 du code des assurances

« Valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge»

Une provision mathématique pour les dossiers en rente a été constituée au 31-12-2020 pour un montant de 14 746 K€ en brut et de 28 K€ en recours.

Cette provision est calculée, pour les rentes d'incapacité et d'invalidité couvrant les risques corporels par l'utilisation de la table TD 88-90 (article 600-5 du règlement ANC n°2015-11) incluant un taux de frais de gestion de 3,2%. Le taux d'actualisation est plafonné à 60% du TME moyen des 24 derniers mois augmenté de 0.1 pts soit 0,12% (au 31-12-2020). Par anticipation nous avons retenu un taux d'actualisation de 0,02 %.

La provision pour risques croissants définie à l'article R 343-7 du code des assurances

« Provision pouvant être exigée pour les opérations d'assurance contre les risques de maladie et d'invalidité et égale à la différence des valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés»

Une provision pour risques croissants a été constituée au 31-12-2020 et le montant de cette provision s'élève à 155 K€.

La PRC, qui concerne uniquement la santé est calculée pour les contrats dont le bénéficiaire a plus de 70 ans. Pour chacun de ces contrats, la provision est égale à la différence entre les engagements de l'assureur et ceux des assurés.

La provision pour risques en cours définie à l'article R 343-7 du code des assurances

« provision destinée à couvrir, pour l'ensemble des contrats en cours, la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats, pour la période s'écoulant entre la date de l'inventaire et la date de la première échéance de prime pouvant donner lieu à révision de la prime par l'assureur ou, à défaut, entre la date de l'inventaire et le terme du contrat, pour la part de ce coût qui n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises»

Le calcul s'effectue à partir du montant total des charges des sinistres rattachés à l'exercice écoulé et à l'exercice précédent, et des frais d'administration autres que ceux

immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice écoulé et à l'exercice précédent ; ce total est rapporté au montant des primes brutes émises au cours de ces exercices corrigé de la variation, sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises. Si ce rapport est supérieur à 100 %, l'écart constaté par rapport à 100 % est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises et, le cas échéant, des primes qui seront émises, au titre des contrats en cours à la date de l'inventaire; le montant ainsi calculé est inscrit en provision pour risques en cours. Pour l'application du présent alinéa, les sinistres sont rattachés à l'exercice de survenance.

Aucune provision pour risques en cours n'a été constituée au 31-12-2020.

Note n°9 – Provisions pour risques et charges

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Une provision pour départ à la retraite est présente dans les comptes de la société pour un montant de 1 513 K€. L'obligation de la société au titre de ces avantages est calculée annuellement selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que l'augmentation des salaires, l'âge de départ, la mortalité, la rotation du personnel et le taux d'actualisation. Le taux d'actualisation est déterminé à la date de clôture par référence aux taux des obligations d'entreprises de première catégorie ayant une date d'échéance proche de celle des engagements du Groupe.

Une provision pour rémunération variable des salariés (charges sociales incluses) est constatée au 31-12-2020 pour un montant de 705 K€.

Le litige fiscal, s'étant dénoué au cours de l'exercice, la provision constituée précédemment pour 2 785 K€ a été reprise.

Note n°10 – Réassurance

Les provisions cédées sont directement adossées aux provisions brutes de réassurance. Elles s'appliquent à l'ensemble des provisions décrites dans la note n°8.

Pour les sinistres ou événements, qu'ils soient connus ou à connaître, cette provision découle directement de l'application des règles propres à chaque traité de réassurance sur les provisions brutes.

S'agissant des sinistres de responsabilité civile, des événements climatiques et des incendies les traités sont de type non proportionnel. Une vigilance particulière est portée aux éventuelles règles limitatives de cession : priorités, franchises « aggregate », limite de garanties clauses d'indexation des priorités et des clauses de rente.

Pour les produits faisant l'objet d'une couverture de réassurance proportionnelle, les provisions sont cédées en appliquant le niveau de quote-part adéquate aux provisions brutes de réassurance. Sont concernées ici les provisions relatives aux catastrophes naturelles et à quelques produits de protection individuelle.

Les primes cédées au niveau de la réassurance se déclinent sous deux formats :

- les traités proportionnels où les cessions de primes s'effectuent proportionnellement aux primes acquises au cours de l'exercice (Assistance, Garantie Hospitalisation, Garanties budget,...),
- les traités non proportionnels (IARD) sur lesquels le niveau de primes est contractualisé annuellement avec les réassureurs identifiés pour le partage des risques associés, principalement en responsabilité civile et en dommages aux biens.

Note n°11 – Produits et charges

Primes et accessoires émis

Le poste Primes et accessoires émis correspond aux primes émises de l'exercice ainsi que des frais accessoires – principalement des frais d'échéance. Ces éléments sont comptabilisés pour leur montant net de taxes.

Charges de sinistres

Les charges de sinistres incluent notamment les frais des services règlements ou exposés à leur profit, les commissions versées au titre de la gestion des sinistres et les frais de contentieux liés aux sinistres.

Produits et charges exceptionnels

En 2020, un montant de 976 K€ est enregistré dans les charges exceptionnelles correspondant principalement aux intérêts moratoires payés au titre du contrôle fiscal 2014-2015 pour 292 K€ et à la contribution au fonds de solidarité pour les TPE concernant la crise liée au covid-19 pour 450 K€.

Règle d'allocation des produits financiers

Le résultat de la gestion des placements financiers est ventilé en deux parties :

- Les produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques qui figurent dans le cadre des opérations techniques,
- Les produits générés par les capitaux propres et qui sont placés dans la partie des opérations non techniques.

Règle d'affectation des charges par destination

L'enregistrement initial des charges est effectué par nature aux comptes de la classe 9. Les comptes de la classe 9 sont soldés par enregistrement des charges aux comptes par destination.

L'enregistrement des charges aux comptes par destination est effectué individuellement et sans application de clés forfaitaires pour ce qui concerne les charges directement affectables à une destination; lorsqu'une charge a plusieurs destinations ou n'est pas directement affectable, elle est affectée aux différents comptes par destination par application d'une clé de répartition revue périodiquement.

Les clés retenues sont fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

Les principales clefs sont les suivantes :

Types de Charges	Sinistres	Acquisition	Administration	Autres ch. non technique	Frais internes de gestion
Frais généraux	20%	50%	30%		
Frais de personnel	15%	40%	35%	5%	5%

Note n°12 – Hors bilan

Aucun engagement hors bilan n'a été donné au cours de l'exercice 2020.
La société a reçu un montant de 12 319 K€ correspondant aux nantissements de titres en contrepartie des engagements contractualisés avec les réassureurs.

INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN

Note n°13 – Actifs immobilisés (en K €)

Immobilisations brutes

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Autres mouvements*	Montant brut à la clôture de l'exercice
Actifs incorporels	**16 508**		**684**		**15 824**
Actifs corporels d'exploitation	**1 465**	**17**	**0**		**1 482**
Dont dépôts et cautionnements	37	1	0	0	38
Terrains et construction	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
TOTAL	**17 973**	**17**	**684**		**17 306**

Amortissements et dépréciations

	Amortissement à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Autres mouvements*	Amortissement à la clôture de l'exercice
Actifs incorporels	7 134	1 946	0		9 080
Actifs corporels d'exploitation	497	194	0	0	691
Terrains et construction	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0
TOTAL	7 631	2 140	0		9 771

Note n°14 – Placements : mouvements de l'exercice (en K €)

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Autres mouvements *	Montant brut à la clôture de l'exercice	Montant net inscrit au bilan	Valeur de réalisation
Placements immobiliers dans l'OCDE	14 869	0	0	0	14 869	14 869	15 194
Obligations dans l'OCDE	178 041	23 648	69 441	0	132 248	129 657	134 645
Actions dans l'OCDE	10 707	0	0	0	10 707	10 707	13 879
OPCVM dans l'OCDE	56 721	103 219	53 259	0	106 681	106 681	106 875
TOTAL	**260 338**	**126 867**	**122 700**	**0**	**264 505**	**261 914**	**270 593**
Dont valeurs estimées selon l'article R 343-9	178 041	23 648	69 441	0	132 248	129 657	134 645
Dont valeurs estimées selon l'article R 343-10	82 297	103 219	53 259	0	132 257	132 257	135 948
TOTAL	**260 338**	**126 867**	**122 700**	**0**	**264 505**	**261 914**	**270 593**

Note n°15 – Etat récapitulatif des placements

CARMA 1092 04 02

ETAT DETAILLE DES PLACEMENTS VU AU 31/12/2020 (en milliers d'euros)

Code ISIN	ECHEANCE	TITRES	NOMINAL	TAUX	Valeur brute	amort.	valeur nette	VALEUR DE REALISATION	+/- VALUE	valeur de rembt
QS0007971482		ACCIMMO PIERRE			2 232,2	0,0	2 232,2	2 419,8	187,6	0,0
FR0013084423		RES.PR.FD 1 SI.2D			2 912,6	0,0	2 912,6	2 843,2	-69,4	0,0
FR0012801520		HEALT.PR FD 25PP2D			3 000,0	0,0	3 000,0	3 139,1	139,1	0,0
QS0007972159		OPUS REAL			3 998,4	0,0	3 998,4	3 641,4	-357,0	0,0
QS0007971680		ACCES VALEUR PIERRE			2 725,5	0,0	2 725,5	3 150,4	424,9	0,0
Placements immobiliers dans l'OCDE*					14 868,7	0,0	14 868,7	15 193,9	325,2	0,0
AT0000A0DXC2	2026-03-15	AUTRI4.85%15MAR26	100	4,850%	109,8	-3,0	106,8	129,4	22,7	100,0
EU000A1G4DN5	2022-04-04	UNION EUROPEENNE	5 000	2,750%	5 435,0	-373,5	5 061,5	5 214,5	153,0	5 000,0
FR0010466938	2023-10-25	OAT4,25%25OCT23	100	4,250%	114,5	-7,0	107,5	114,2	6,7	100,0
FR0010918490	2021-01-06	VEOLIA ENVIRT	2 500	4,247%	2 618,8	-118,7	2 500,0	2 500,3	0,2	2 500,0
FR0011001098	2021-02-03	RTE EDF	2 000	4,125%	2 006,7	-6,7	1 999,9	2 007,1	7,2	2 000,0
FR0011048966	2021-05-17	SUEZ 4,078%170521	200	4,078%	242,5	0,0	242,5	203,3	-39,2	200,0
FR0011059088	2021-10-25	OAT3 25%25OCT2021	5 600	3,250%	5 905,8	-276,1	5 629,7	5 778,1	148,4	5 600,0
FR0011196856	2022-04-25	OAT3%25APR2022	100	3,000%	99,1	0,8	99,9	104,9	5,0	100,0
FR0011317783	2027-10-25	OAT2.75%25OCT27	1 000	2,750%	1 009,9	5,1	1 015,0	1 231,0	216,0	1 000,0
FR0011319227	2022-04-25	O S E O_BPI	5 000	2,375%	5 049,0	-41,8	5 007,2	5 192,5	185,3	5 000,0
FR0011333186	2022-10-25	CADES	2 500	2,500%	2 577,5	-62,3	2 515,2	2 639,1	123,9	2 500,0
FR0011337880	2022-10-25	O A T	10 540	2,250%	10 630,1	-58,6	10 571,5	11 115,5	544,0	10 540,0
FR0011344076	2021-10-15	AIR LIQUIDE	8 200	2,125%	8 349,0	-115,7	8 233,2	8 360,3	127,1	8 200,0
FR0011388339	2025-01-17	C R H	2 000	2,400%	1 987,0	8,2	1 995,2	2 235,8	240,6	2 000,0
FR0011486067	2023-05-25	O A T	5 100	1,750%	5 446,8	-253,2	5 193,6	5 457,0	263,4	5 100,0
FR0011561000	2021-09-06	SCHNEID2.50%6SEP21	200	2,500%	223,9	0,0	223,9	203,9	-20,1	200,0
FR0011619436	2024-05-25	O A T	3 000	2,250%	3 291,0	-185,7	3 105,3	3 291,6	186,3	3 000,0
FR0011625433	2023-11-14	SANOFI	4 800	2,500%	5 201,4	-268,3	4 933,1	5 157,6	224,5	4 800,0
FR0011755156	2024-05-25	UNEDI2.375%25MAY24	400	2,375%	399,3	-2,4	396,9	439,4	42,5	400,0
FR0011883966	2030-05-25	OAT2.50%25MAY2030	300	2,500%	300,2	-3,0	297,2	383,4	86,2	300,0
FR0011962398	2024-11-25	OAT	5 100	1,750%	5 680,6	-322,9	5 357,7	5 596,0	238,2	5 100,0
FR0012143451	2022-10-25	UNEDIC0.875%OCT22	500	0,875%	515,9	-11,2	504,7	512,7	7,9	500,0
FR0012146801	2026-09-10	SANOFI AVENTIS	3 500	1,750%	3 524,5	-12,2	3 512,3	3 891,1	378,8	3 500,0
FR0012159812	2024-11-25	CADES	2 000	1,375%	1 997,6	1,4	1 999,0	2 152,2	153,2	2 000,0
FR0012602761	2026-03-13	ENGIE	2 000	1,000%	1 996,0	2,1	1 998,1	2 110,2	112,1	2 000,0
FR0012766889	2025-06-03	AIR LIQUIDE	2 000	1,250%	2 006,0	-3,3	2 002,7	2 126,4	123,7	2 000,0
FR0012942647	2022-09-14	ICADE	2 500	1,875%	2 512,5	-9,4	2 503,1	2 573,9	70,8	2 500,0
FR0012969038	2025-09-22	SANOFI	1 500	1,500%	1 482,8	8,7	1 491,5	1 623,0	131,5	1 500,0
FR0013044294	2021-11-04	UNEDIC0.30%4NOV21	100	0,300%	99,9	0,1	100,0	100,7	0,7	100,0
FR0013073277	2027-12-16	LEGRAND SA	2 000	1,875%	2 005,0	-2,0	2 003,0	2 236,3	233,3	2 000,0
FR0013121753	2026-02-19	KLEPIERRE	2 000	1,875%	2 040,4	-18,8	2 021,6	2 186,6	165,0	2 000,0
FR0013131877	2026-05-25	OAT0.5%25MAY26	410	0,500%	410,4	0,3	410,6	435,6	24,9	410,0
FR0013142536	2026-03-30	CARMILA	4 000	2,375%	4 175,5	-94,0	4 081,5	4 322,4	240,9	4 000,0
FR0013181906	2026-06-10	ICADE	3 000	1,750%	3 202,5	-87,2	3 115,3	3 268,4	153,0	3 000,0
IE00BJ38CQ36	2022-03-15	IRELAND 0,8%150322	200	0,800%	205,0	-4,1	200,9	203,7	2,8	200,0
NL0000102234	2037-01-15	NEDER4%15JAN37	100	4,000%	102,1	-2,5	99,5	171,7	72,2	100,0
XS0906792105	2021-03-19	THALES	2 900	2,250%	2 924,7	-24,1	2 900,6	2 916,0	15,4	2 900,0
XS0942388462	2023-06-12	UNIBAIL	3 500	2,500%	3 822,0	-213,3	3 608,7	3 714,6	105,8	3 500,0
XS0972513633	2021-02-15	AFD2.125%15FEB21	500	2,125%	551,0	0,0	551,0	501,6	-49,4	500,0
XS0994990280	2021-11-19	TOTAL	2 000	2,125%	2 015,0	-13,3	2 001,7	2 044,9	43,2	2 000,0
XS1014704586	2021-01-13	BNP PARIBAS	1 300	2,250%	1 294,9	5,0	1 300,0	1 300,8	0,9	1 300,0
XS1014773128	2021-01-14	BNG 1,875%140121	60	1,875%	61,5	-1,5	60,0	60,0	0,0	60,0
XS1023268573	2021-01-25	BAYER 1,875%250121	180	1,875%	194,7	-14,5	180,2	180,2	0,1	180,0
XS1135276332	2022-04-06	SHELL INT FIN 1%22	100	1,000%	99,8	0,0	99,8	101,8	2,0	100,0
XS1139091372	2021-11-19	LLOYDS BANK 1%21	200	1,000%	203,2	-2,5	200,7	202,7	2,0	200,0
XS1169630602	2022-01-19	CASALN80.875%JAN22	100	0,875%	99,5	0,2	99,7	101,5	1,7	100,0
XS1326536155	2022-10-15	AFD0.50%15OCT22	300	0,500%	299,0	0,6	299,6	305,5	5,9	300,0
XS2055079904	2031-09-25	WINTER D 1,823%31	2 000	1,823%	2 056,4	-4,9	2 051,5	2 108,5	57,0	2 000,0
XS2081016763	2034-11-15	BP CAPT 1,104%34	2 000	1,104%	2 024,6	-1,7	2 022,9	2 122,2	99,3	2 000,0
FR0013506581	2039-06-25	BNP PA 0,7%39 IDX	6 000	0,750%	5 994,6	0,2	5 994,8	6 049,2	54,4	6 000,0
FR0013507126	2030-04-16	BNP 1,3%30 EMTN	2 000	1,300%	2 000,0	0,0	2 000,0	2 062,2	62,2	2 000,0
FR0013507217	2030-04-16	BNP TV30 EMTN	2 000	1,270%	2 000,0	0,0	2 000,0	1 995,6	-4,4	2 000,0
FR0013508694	2032-04-21	POSTE1.75%21APR32	4 000	0,750%	4 459,2	-3,6	4 455,6	4 442,0	-13,6	4 000,0
FR0014000M97	2023-05-25	BNP P 0,35%40 IDX	4 000	0,370%	4 000,0	0,0	4 000,0	4 000,0	0,0	4 000,0
US594918AJ36	2040-10-15	MICROSOFT 4,5%1040	2 000	0,360%	2 000,0	0,0	2 000,0	2 000,0	0,0	2 000,0
XS2209023402	2032-07-24	TERNA 0,75%240732	3 000	0,750%	3 194,4	-1,5	3 192,9	3 166,7	-26,3	3 000,0
Obligations dans l'OCDE					132 248,3	-2 591,8	129 656,5	134 645,3	4 988,8	127 690,0

filiale		CARMA VIE	6 098		6 097,9	0,0	6 097,9	9 211,8	3 114,0	6 098,0
filiale		LYBERNET	4 608		4 608,5	0,0	4 608,5	4 666,4	57,9	100,0
		BCA EXPERTISE	1		0,6	0,0	0,6	0,6	0,0	
Action dans l'OCDE					10 706,9	0,0	10 706,9	13 878,9	3 171,9	6 198,0
FR0000430969		E L Carrefour			1,8	0,0	1,8	1,8	0,0	
FR0011046085		BNP PARIBAS DEPOSI			45 492,6	0,0	45 492,6	45 535,1	42,4	
FR0013263811		BNPP BD 6M I 3D			39 496,9	0,0	39 496,9	39 535,6	38,7	
FR0010137174		BNPP EU.VAL.CL.D2D			3 027,7	0,0	3 027,7	3 008,2	-19,5	
LU0089290844		PV DIVE.DYN CD3DEC			3 020,1	0,0	3 020,1	2 619,5	-400,6	
LU0823417901		BNP GL.LOW VOL C3D			1 005,9	0,0	1 005,9	1 163,9	158,0	
FR0000931412		COVEA SECURITE G4D			352,7	0,0	352,7	348,1	-4,6	
FR0000931446		COVEA M.TERM.C 4D			1 019,3	0,0	1 019,3	1 014,4	-4,8	
LU1602576958		ELF			4 272,2	0,0	4 272,2	4 379,1	106,8	
LU1620157021		BNP PAR GR BD CD			1 999,3	0,0	1 999,3	2 087,3	88,1	
LU1664648380		B.E.MF C.BD CL.D3D			1 992,6	0,0	1 992,6	2 151,8	159,2	
FR0125442444		TNMT 3 ANS			2 000,0	0,0	2 000,0	2 007,4	7,4	
FR0125442857		TNMT 9 ANS			2 000,0	0,0	2 000,0	1 991,8	-8,2	
XS1941754852		ITRAXX EUROPE			1 000,0	0,0	1 000,0	1 030,4	30,4	
OPCVM dans l'OCDE					106 681,1	0,0	106 681,1	106 874,5	193,4	0,0
					264 505,1	-2 591,8	261 913,2	270 592,5	8 679,3	133 888,0

**Concement uniquement des parts et actions détenues dans des sociétés immobilières non cotées hors immeubles d'exploitation.*

Note n°16 – Filiales et participations (en K €)

	Capital En nombre de parts	Réserves, report à nouveau avant affectation des Résultats	Quote part du capital détenu (en%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société mère au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
A/ Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 10% du capital de la société astreinte à publication										
1) Filiales (+ 50 %)										
CARMA VIE SA	*399 996*	*3 112*	*99,99%*	*6 098*	*6 098*	*0*	*0*	*55 222*	*1 054*	*616*
LYBERNET SAS	*4 304*	*58*	*100.00%*	*4 608*	*4 608*	*0*	*0*	*21 161*	*2 697*	*667*
B/ Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations										
1) Filiales non reprises au § A										
a) Filiales françaises										
2) Participations non reprises au § A										
a) Participations en France										

Note n°17 – Echéances et délai de règlement des créances et des dettes

Echéance des créances :

	2020				2019
	Moins 1 An	De 1 à 5 Ans	Plus de 5 Ans	Total	Total
Primes acquises non émises nettes	3 993			3 993	3 993
Assurés	444			444	514
Intermédiaires Assurances	2 692			2 692	4 175
Autres tiers	0			0	0
Créances nées d'opérations d'assurances directes*	**7 129**			**7 129**	**8 682**
Créances nées d'opérations de réassurance	**171**			**171**	**0**
Personnel	5			5	14
Etat organismes Sociaux	3 340			3 340	2 374
Débiteurs Divers*	1 598			1 598	2 602
Autres Créances	**4 943**			**4 943**	**4 990**
Comptes Courants	**0**			**0**	**0**
TOTAL	**12 243**			**12 243**	**13 672**

* Dont part des entreprises liées : 441 K€ à moins d'1 an (571 K€ en 2019)

Echéance des dettes :

	2020				2019
	Moins 1 An	De 1 à 5 Ans	Plus de 5 Ans	Total	Total
Assurés	59			59	159
Intermédiaires d'Assurances	8 866			8 866	8 821
Autres tiers	0			0	0
Dettes nées d'opération d'assurances directes*	**8 925**			**8 925**	**8 980**
Réassureurs	**9 401**			**9 401**	**4 269**
Dettes envers Etablissements de crédit	**1 932**			**1 932**	**4 522**
Dépôts de garanties des clients	0		8 402	8 402	8 883
Personnel	1 238			1 238	1 162
Etat Sécunté Sociale	5 690			5 690	6 262
Créanciers Divers*	5 400			5 400	8 814
Autres Dettes	**12 328**		**8 402**	**20 730**	**25 121**
TOTAL	**32 586**		**8 402**	**40 988**	**42 892**

* Dont part des entreprises liées : 2 036 K€ à moins d'1 an (2 656 K€ en 2019) et 1 016 K€ de charges à payer concernant des factures non parvenues de frais généraux.

Note n°18 – Provisions pour risques et charges (en K €)

	2019	AUGMENTA-TION	DIMINUTION	AUTRES MOUVE-MENTS	2020
Provision pour investissement	0	0	0		0
Indemnité de fin de carrière et retraite	1 347	166	0		1 513
Provision pour risque fiscal	2 785	0	2 785	0	0
Provision pour charges rémunération variable	690	705	690	0	705
TOTAL	**4 822**	**871**	**3475**		**2 218**

Note n°19 – Evolution de la sinistralité (en K€)

Exercice 2018	**2018**
Règlements	55 553
Provision sinistres	44 369
Total des sinistres	**99 922**
Cotisations acquises	**199 711**
S/C en %	**50%**

Exercice 2019	**2018**	**2019**
Règlements	75 999	57 059
Provision sinistres	18 654	58 353
Total des sinistres	**94 653**	**115 412**
Cotisations acquises	**199 711**	**201 666**
S/C en %	**47%**	**57%**

Exercice 2020	**2018**	**2019**	**2020**
Règlements	81 202	78 926	57 506
Provision sinistres	19 317	42 530	52 418
Total des sinistres	**100 519**	**121 456**	**109 924**
Cotisations acquises	**199 711**	**201 666**	**197 533**
S/C en %	**50%**	**60%**	**56%**

Note n°20 – Compte de régularisation actif et passif (en K€)

Actif	2020	2019
Intérêts Courus Non Echus	1 163	1 881
Frais d'acquisition Reportés	15 226	17 510
Différence de Remboursement à Percevoir	124	128
Charges Constatées d'Avances	1 223	1 508
TOTAL	**17 736**	**21 027**

Passif	2020	2019
Amortissement Différence de remboursement	2 716	3 523
Produits constatés d'avance	0	0
Autres	0	0
TOTAL	**2 716**	**3 523**

Note n°21 – Variations des fonds propres (en K €)

	31/12/2019	Affectation Imputation	Résultat 2019 Dividendes	Mouvements de l'Exercice	31/12/2020
Capital Social	23 270				23 270
Prime d'émission *	23 988				23 988
Réserves statutaires	4				4
Réserve de Capitalisation	15 436				15 436
Autres Réserves	0				0
Provisions règlementées	0				0
Report à Nouveau	41 699		7 064		48 763
Résultat de l'exercice	7 064		- 7 064	5 330	5 330
TOTAL	**111 461**	**0**	**0**	**5 330**	**116 791**

*Dont 11 838 K€ de prime de fusion

Note n°22 – Engagements donnés et reçus (en K €)

	2020	2019
Engagements reçus	**12 319**	**18 557**
Nantissements de titres des réassureurs	12 319	18 557
Titres reçus en garantie		
Autres engagements reçus		
Engagements donnés	**0**	**0**
Avals, cautions et garanties de crédits donnés		
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		
Autres engagements don nés		

Note n°23 – Actionnariat

Le capital social de 23 270 000 € est composé de 1 525 627 actions ouvrant droit au dividende de l'exercice.

Actionnaires	Nombre d'actions	% actions
Carrefour SA	762 916	50,00 %
Covea Coopérations	762 664	49,99 %
Autres	47	0,01 %
Total	1 525 627	100 %

Note n°24 – Compte de résultat technique non vie

Compte de résultat par catégorie (non-vie & dommages corporels)		AFFAIRES DIRECTES - France												NON-VIE & DOMM CORP	NON-VIE & DOMM CORP		NON-VIE & DOMM CORP
		DOMMAGES CORPORELS INDIVIDUELS (cat 20)		DOMMAGES CORPORELS	AUTOMOBILE		DOMMAGES AUX BIENS	CATASTROPHES NATURELLES	RESPONS CIVILE GENERALE	PROTECTION JURIDIQUE	ASSISTANCE	PERTES PECUNIAIRES	TRANSPORTS	TOTAL			
		FRAIS DE SOINS	AUTRES	Autres (dont incap inval)	RC (cat 22)	DOMMAGES (cat. 23)	PARTICULIERS (cat 24)	(cat 27)	(cat 28)	(cat 29)	(cat 30)	(cat 31)	(cat 34)		ACCEPTATIONS France pour les assureurs	LPS depuis la France	TOTAL GENERAL
		20	Affaires directes	21	Affaires directes (total)	Affaires directes (total)	Affaires directes (total)	Affaires directes (total)	Affaires directes (total)	Affaires directes	Affaires directes	Affaires directes	Affaires directes (total)	Affaires directes			
		C0050	C0100	C0200	C0210	C0220	C0230	C0250	C0260	C0310	C0360	C0410	C0470	C0610	C0620	C0630	C0660
Résultat technique																	
Solde de souscription																	
Primes de l'exercice																	
Primes nettes																	
Primes et accessoires emis	R0010	4 047 554,90	9 278 887,27	18 505 298,01	21 631 463,55	34 593 947,99	45 479 951,63	5 329 960,22	4 165 941,10	6 535 561,90	5 502 407,32	30 963 296,35		186 034 270,24	5 720 729,51	18 517 964,54	210 272 964,29
Charges d'annulations	R0020		707 437,71	12 649,26	4 346 409,27	6 366 409,26	4 632 771,64	604 784,75	477 237,82	1 153 658,43	589 952,30	203 290,64	-	19 094 601,08		43 414,66	19 138 015,74
Ristournes	R0030																
Primes a émettre nettes clôture	R0040																
Primes a émettre nettes ouverture	R0050																
Sous-total primes nettes	R0060	4 047 554,90	8 571 449,56	18 492 648,75	17 285 054,28	28 227 538,73	40 847 179,99	4 725 175,47	3 688 703,28	5 381 903,47	4 912 455,02	30 760 005,71	-	166 939 669,16	5 720 729,51	18 474 549,88	191 134 948,55
Variation de provision pour primes non acquises																	
Prov primes non acquises clôture	R0070	176 280 18	36 671,11	-	857 852,06	1 771 616,92	15 197 908,39	235 956,23	319 858,71	57 980,45	4 561,47	1 979 022,51	82,10	20 637 790,13	-	21 834 471,50	42 472 261 63
Prov primes non acquises ouverture	R0080	140 724,47	48 352,95	-	1 001 149,84	1 932 617,91	16 561 329,95	258 484,48	279 113,65	72 169,98	26 746,91	6 511 656,96	82,10	26 832 429,20	-	22 038 117,64	48 870 546,84
Sous-total variation de provision pour primes non acquises	R0090	35 555,71	- 11 681,84	-	- 143 297,78	- 161 000,99	- 1 363 421,56	- 22 528,25	40 745,06	- 14 189,53	- 22 185,44	- 4 532 634,45	-	- 6 194 639,07	-	- 203 646,14	- 6 398 285,21
Sous total primes de l'exercice	R0100	4 011 999,19	8 583 131,40	18 492 648,75	17 428 352,06	28 388 539,72	42 210 601,55	4 747 703,72	3 647 958,22	5 396 093,00	4 934 640,46	35 292 640,16	-	173 134 308,23	5 720 729,51	18 678 196,02	197 533 233,76
Charge des prestations																	
Sinistres payes	R0110	1 566 031,05	541 111,40	1 142 822,28	19 601 851,56	24 809 664,82	24 401 598,72	3 065 916,24	3 940 512,11	548 660,05	4 639 178,62	6 442 511,89		90 699 858,74	281 068,76	5 140 722,58	96 121 650,08
Versements period de rentes payes	R0120				396 006,27	32 293,56								428 299,83			428 299,83
Recours encaisses	R0130		2 520,94		4 246 805,47	6 424 430,94	2 020 177,67	11 799,00	57 141,21	35 331,61	33,88	-		12 798 240,72			12 798 240,72
Frais de gestion des sinistres	R0140	4 791,49	294 207,41	258 721,99	2 779 632,04	3 412 657,25	8 576 729,91	633 438,32	1 227 808,40	600 692,54	279 778,42	684 209,52	54,47	18 752 721,76	18 192,07	1 076 857,45	19 847 771,28
Provisions pour sinistres clôture	R0150	809 000,00	442 336,68	2 284 575,85	113 649 984,67	5 838 015,33	18 451 310,74	9 796 000,00	21 137 286,73	1 756 000,00	1 288 000,00	2 137 565,62	-	177 590 075,62	598 000,00	2 186 000,00	180 374 075,62
Provisions pour sinistres ouverture	R0160	649 000,00	901 401,30	2 796 868,90	88 513 750,64	6 560 948,56	16 503 518,91	10 455 000,00	19 527 811,98	2 071 000,00	1 681 000,00	2 434 213,08	-	144 094 513,37	799 000,00	1 457 000,00	146 350 513,37
Prévisions de recours a enc clôture	R0170				14 742 471,92	2 177 387,62	3 310 000,00		3 140,46	303 000,00				20 536 000,00			20 536 000,00
Prévisions de recours a enc ouverture	R0180		-		3 147 677,78	2 497 322,22	2 492 000,00		-	363 000,00				8 500 000,00			8 500 000,00
Provisions pour égalisation clôture	R0190	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-		-	-	-
Provisions pour égalisation ouverture	R0200	8 400,00	10 600,00	-	-	-			-	-	-	-	-	19 000,00	-	-	19 000,00
Autres provisions techniques clôture	R0210	155 000,00			14 746 000,00									14 901 000,00		-	14 901 000,00
Autres prov techniques ouverture	R0220	152 410 00			14 344 592,00	904 408,00								15 401 410,00		-	15 401 410,00
Sous-total charge des prestations	R0270	1 725 012,54	363 133,25	889 251,22	40 473 532,29	20 522 778,06	32 087 942,79	3 028 555,56	6 717 513,59	859 020,98	4 525 923,16	6 830 073,95	54,47	118 022 791,86	98 260,83	6 946 580,03	125 067 632,72
Total solde de souscription	R0280	2 286 986,65	8 219 998,15	17 603 397,53	- 23 045 180,23	7 865 761,66	10 122 658,76	1 719 148,16	- 3 069 555,37	4 537 072,02	408 717,30	28 462 566,21	- 54,47	55 111 516,37	5 622 468,68	11 731 615,99	72 465 601,04
Charges d'acquisition et gestion nettes																	
Frais d'acquisition	R0290	610 261,32	4 067 064,21	9 903 605,64	3 829 028,61	6 366 596,58	9 342 903,26	900 139,82	685 584,06	3 087 343,31	1 196 496,81	20 675 225,85	-	60 664 249,47	-	11 454 878,03	72 119 127,50
Frais admin	R0300	119 286,38	385 216,68	552 382,61	517 468,88	844 677,22	1 222 161,33	141 346,22	110 288,20	160 998,11	147 125,33	919 318,97	-	5 120 279,93	5 478 995,27	614 494,95	11 213 770,15
Aut charges nettes de produits tech	R0310	7 583,59	- 257 272,29	- 884 979,12	- 616 064,70	- 1 108 876,31	- 1 238 969,51	- 154 221,90	- 92 692,11	- 187 458,90	- 87 962,49	- 32 108,59	-	- 4 588 805,15	3 871,43	12 502,39	- 4 572 431,33
Subventions d'exploitation reçues	R0320																
Total charges d'acquisition et gestion nettes	R0330	737 131,29	4 195 008,60	9 571 019,13	3 730 432,79	6 102 397,49	9 326 095,08	887 264,14	703 180,15	3 060 882,52	1 255 659,65	21 626 653,41	-	61 195 724,25	5 482 866,70	12 081 875,37	78 760 466,32
Solde financier																	
Produits des placements alloues	R0340	40 790,56	11 762,28	68 468,37	1 928 821,54	179 968,24	931 100,51	58 523,13	482 352,91	50 861,85	24 477,61	117 501,70	2,94	3 894 631,64	21 391,90	859 270,03	4 775 293,57
Dont revenus et autres produits de placements	R0350	28 494,61	8 216,64	47 829,18	1 347 395,14	125 718,39	650 428,40	40 881,84	336 951,84	35 529,99	17 099,05	82 081,83	2,05	2 720 628,96	14 943,50	600 250,59	3 335 823,05
Dont profits et pertes provenant de la réalisation de placements	R0360	17 454,93	5 033,27	29 298,72	825 373,72	77 011,30	398 432,87	25 042,99	206 406,56	21 764,60	10 474,36	50 280,86	1,26	1 666 575,44	9 153,94	367 695,44	2 043 424,82
Dont charges des placements alloues	R0370	2 814,78	811,66	4 724,70	133 099,40	12 418,81	64 251,11	4 038,42	33 285,03	3 509,75	1 689,09	8 108,26	0,20	268 751,21	1 476,16	59 294,40	329 521,77
Dont frais externes et internes de gestion alloues	R0380	2 344,20	675,97	3 934,83	110 847,92	10 342,64	53 509,65	3 363,28	27 720,46	2 922,99	1 406,71	6 752,73	0,17	223 821,55	1 229,38	49 381,60	274 432,53
Total solde financier	R0390	40 790,56	11 762,28	68 468,37	1 928 821 54	179 968,24	931 100,51	58 523,13	482 352,91	50 861,85	24 477,61	117 501,70	2,94	3 894 631,64	21 391,90	859 270,03	4 775 293,57
Solde de réassurance																	
Primes cédées aux réassureurs	R0440	-	6 134,38	3 297 282,16	5 154 682,22	56 592,85	3 180 260,48	1 980 764,05	652 287,42		2 898 584,50	30 137,47	-	17 256 725,53	-	-	17 256 725,53
Part réass dans prestations payées	R0450	-	2 202,00	150 715,92	843 069,44	361 418,00	176 312,91	- 240 155,00	- 303 840,50	- 101 256,00	2 942 234,44	12 250,00	-	3 838 547,21	-	-	3 838 547,21
Part réass dans Prov tech clôture	R0460	-	18 159,00	157 000,00	58 498 518,11	175 815,18	2 823 617,18	8 251 075,99	7 086 066,50	- 6 837,00	608 302,00	8 000,00	-	77 619 756,96			77 619 756,96
Part réass dans prov tech ouvert.	R0470	-	195 089,45	-	40 376 748,39	170 556,13	2 758 893,04	7 668 333,61	7 288 192,43	86 429,27	625 550,53	2 996,34	-	59 172 789,19			59 172 789,19
Part réass part res incorp exerc	R0480																-
Part réass dans part aux bénéfices	R0490																
Commissions reçues des réassureurs	R0500	-	-	-				-	-	-	241 272,82	-	-	241 272,82	97 239,51	-	338 512,33
Total solde de réassurance	R0510	-	- 185 226,83	- 2 989 566,24	13 810 156,94	310 084,20	- 2 939 223,43	- 1 638 176,67	- 1 158 253,85	- 194 522,27	267 674,23	- 12 883,81	-	5 270 062,27	97 239,51	-	5 367 301,78
Total résultat technique	R0520	1 590 645,92	3 851 525,00	5 111 280,53	- 11 036 634,54	2 253 416,61	- 1 211 559,24	- 747 769,52	- 4 448 636,46	1 337 529,08	- 554 790,51	6 940 530,69	- 51,53	3 080 486,03	258 233,39	509 010,65	3 847 730,07

Note n°25 – Ventilation des primes émises brutes (en K€)

	France	Espace économique européen (hors France)	Hors Espace économique européen
Affaires directes	166 940	24 195	0

Note n°26 – Evolutions des provisions techniques (en K€)

	PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES		VARIATIONS DES PROVISIONS BRUTES	PART DES CESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	
	2020	2019		2020	2019
Provisions Primes non Acquises	42 472	48 871	(6 399)	780	780
Provisions Sinistres à Payer	180 374	146 351	34 023	76 840	58 393
Prévision de Recours à Encaisser	(20 536)	(8 500)	(12 036)		
Provisions Risques en Cours	0	0	0		
Provisions Risque Croissant	155	152	3		
Provisions Pour Egalisation	0	19	(19)		
Provisions mathématiques de rentes	14 746	15 249	(503)		
TOTAL	**217 211**	**202 142**	**15 069**	**77 620**	**59 173**

Note n°27 – Ventilation des produits financiers et des charges de placement (en K€)

PRODUITS	Entreprises Liées	Entreprises ayant un lien de Participation	Autres Origines	2020	2019
Dividendes	1 283			1 283	586
Revenus des Autres Placements			4 751	4 751	5 406
Autres produits des placements			67	67	9
Produit Provenant de la Réalisation des Placements			3 879	3 879	2 447
Amortissements des décotes			26	26	149
Autres revenus financiers					
TOTAL	**1 283**	**0**	**8 723**	**10 006**	**8 597**

CHARGES	Entreprises Liées	Entreprises ayant un lien de Participation	Autres Origines	2020	2019
Frais de Gestion des Placements, Frais Financiers			447	447	443
Amortissements financiers			663	663	796
Perte Provenant de la Réalisation de Placements			126	126	119
Dotation réserve de capitalisation			0	0	0
Amortissement Immeubles					
Autres charges financières					
TOTAL	**0**	**0**	**1 236**	**1 236**	**1 358**

Note n°28 – Personnel (en K€)

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance : Néant.

	2020	2019
Charges de personnel		
Salaires	5 027	4 990
Pensions de retraite	166	185
Charges sociales	2 221	2 139
Commissions versées au personnel commercial		
Autres	713	674
Total	8 127	7 988
Personnel en ETP	100	91
Montant versé aux agences de travail temporaire	53	91
Personnel intérimaire en ETP	1	1

	2020	2019
Effectif moyen du personnel		
Direction	7	5
Cadres	62	66
Non cadres	37	36
Total	106	107
Masse salariale (par catégorie)		
Direction	1 385	1 092
Cadres	5 112	5 291
Non cadres	1 630	1 587
Total	8 127	7 970

Note n°29 – Ventilation des commissions (en K€)

	2020		2019	
	Assurance directe	**Acceptation**	**Assurance directe**	**Acceptation**
Commissions d'Acquisition	**72 119**	**0**	**78 866**	**0**
Commissions d'Administration	**5 887**	**5 327**	**7 633**	**5 483**
Commissions de Gestion Sinistres	**19 831**	**16**	**18 962**	**23**
Autres Commissions techniques	**0**	**(338)**	**0**	**(358)**
- Commissions reçues des réassureurs	0	(338)	0	(358)
TOTAL	**97 838**	**5 005**	**105 461**	**5 148**

Note n°30 – Produits et charges exceptionnels (en K€)

	2020	2019
PRODUITS		
Divers	0	149
TOTAL	**0**	**149**
CHARGES		
Divers *	976	753
TOTAL	**976**	**753**

* Cf. Note 11

Note n°31 – Charges non techniques (en K€)

	2020	2019
TOTAL	**0**	**0**

Note n°32 – Participation et Charges d'impôts (en K€)

	2020	2019
Participation	**38**	**4**
Charges d'impôt comptabilisées	**1 573**	**4 042**
Impôts sur les bénéfices *	327	3 387
Taxe sur excédent de provisions techniques	1 276	664
Crédits Impôts	-30	-9
Montant payé sur l'exercice	**3 154**	**5 812**
Montant restant dû**	**-3 127**	**-2 284**

* dont (3) K€ d'écart IS 2019, provision d'IS 2020 de 57 K€ , redressement contrôle fiscal de 273 K€ (règlement AMR contrôle fiscal 3 058 K€ et reprise provision -2 785 K€). Une décision favorable par le courrier daté du 2 avril 2021 a été obtenue de l'administration pour l'utilisation des déficits reportables de la société SA Lybernet Assurances d'un montant de 9 854 K€ (dont 1 320 K€ utilisés sur l'exercice 2020)

** la charge d'IS au titre de l'exercice 2020 est entièrement payée, un remboursement partiel est donc attendu sur 2021

AUTRES INFORMATIONS

Note n°33 – Consolidations des comptes

Les comptes de la Société sont inclus :

- par intégration globale dans les comptes consolidés de CARREFOUR SA

RCS Nanterre 652 014 051 ayant son Siège Social 33 Av. Emile Zola 92649 Boulogne Billancourt Cedex

- par mise en équivalence dans les comptes combinés établis par la SGAM COVEA (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle COVEA – 86-90 Rue Saint Lazare – 75009 PARIS).

Par ailleurs, Carma, société mère du groupe Carma, consolide le groupe assurantiel par intégration globale de ses filiales.

Note n°34 – Honoraires des Commissaires aux comptes

L'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes est fournie dans les comptes consolidés de Carrefour SA.